

Traversées de rives à vélo

Le Grésivaudan lauréat du « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables »

Sur le territoire du Grésivaudan, la part du vélo demeure faible (<2%, 5 000 déplacements par jour) mais son potentiel de développement, seul ou combiné avec un autre mode de transport (TER ou car interurbain), est important. Fort de ce constat, la communauté de communes travaille depuis de nombreuses années au développement du vélo et vient d'être lauréat de l'Appel à Projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables ».

La topographie est un élément très marquant du territoire, même si 35% des habitants résident dans la vallée avec des pentes inférieures à 5%. L'A41 et l'Isère constituent des barrières aux échanges entre les 2 rives. La présence des gares en rive gauche accentue les difficultés, réduisant fortement le potentiel d'intermodalité. 14 franchissements sont aménagés, uniquement avec des profils routiers, voire autoroutiers.

L'analyse de l'accidentologie dévoile que la part des cyclistes est importante, surtout au regard du niveau d'usage de ce mode de déplacement. La localisation des accidents montre que les traversées constituent des points durs du réseau.

Fort de ce constat, la communauté de communes travaille depuis plus de 7 ans au développement du vélo. Un schéma directeur cyclable a été réalisé en 2013 permettant d'identifier les axes sur lesquels des aménagements cyclables sont à réaliser. En complément, un schéma de jalonnement a été défini en 2015 permettant de déterminer les principales liaisons à signaler. 5 traversées est-ouest sont apparues comme des nœuds stratégiques mais « durs » car non aménagées et concentrent des niveaux de trafic élevés avec des profils très routiers.

Le 13 décembre 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé un appel à projets dans le cadre du plan « Vélo et mobilité actives » présenté par le Premier ministre avec le souhait de faire du vélo un mode de transport à part entière en triplant sa part modale dans les déplacements du quotidien d'ici 2024.

Ainsi, Le Grésivaudan souhaitant sécuriser 3 de ces principales traversées, vient d'être lauréat de l'Appel à Projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables », fond consacré à la résorption de discontinuités d'itinéraires cyclables (franchissements de voies ferrées, d'autoroutes, etc.), qui pénalisent la sécurité et la qualité du trajet des cyclistes.



1. Entre La Terrasse et Tencin

L'aménagement d'une traversée sécurisée entre La Terrasse et Tencin doit permettre de connecter la commune de Tencin (1 950 habitants, 220 emplois) à la commune de La Terrasse (2 500 habitants, 580 emplois). Au-delà des 2 communes, ce sont les pôles structurants comme la base de loisirs à La Terrasse ou encore l'accès à la véloroute voie verte régionale (V63) qui seront ainsi accessibles depuis chaque rive.

Il existe donc un enjeu pour les déplacements utilitaires mais aussi de loisirs, avec des accès vélo en famille.

2. Entre Crolles et Villard-Bonnot (Brignoud)

Crolles est l'un des principaux pôles du Grésivaudan, regroupant à la fois le plus grand nombre d'habitants (8 500) et d'emplois (8 400). Il existe donc **des enjeux forts sur les déplacements domicile-travail**. Les analyses liées à la localisation géographique des salariés montrent des potentiels intéressants pour les accès à vélo et en transports en commun (TER + vélo). La part modale vélo pourrait être de 10% (part actuelle : 5%, dont 2% en intermodalité), avec des enjeux également sur le TER. Le Grésivaudan travaille d'ailleurs en collaboration étroite avec les entreprises du secteur sur un plan de mobilité inter entreprises (PDMIE), en vue d'améliorer les conditions d'accès aux zones d'activités Crolles-Bernin.

Le projet de restructuration de la gare de Brignoud (à moins de 2 km des zones d'activités de Crolles-Bernin) va également avoir un impact important sur l'offre de mobilité (suppression du passage à niveau en 2022, création d'une gare biface, augmentation de l'offre de TER, création d'un passage cycle sécurisé).

Sans compter que Crolles est également un pôle administratif, commercial et d'équipements culturels et de loisirs (piscine, médiathèque, ...).

Les lycéens résidant sur Crolles sont inscrits sur les établissements de la commune de Villard-Bonnot. Les deux lieux sont très proches (moins de 5 km), mais les accès se font essentiellement en transports urbains ou en voiture au regard de cette dangereuse traversée. Ce sont donc aussi **des enjeux forts sur les déplacements domicile-étude**.

3. Entre St Ismier et Villard-Bonnot

Le Grésivaudan s'appuie sur le projet autoroutier à St Ismier pour enrichir et structurer l'offre de mobilité alternative à l'automobile, avec la création d'un pôle d'échanges multimodal. Il devra permettre une meilleure interface entre les différents modes de transports, dans un secteur à fort enjeux, notamment en termes d'emploi. Le secteur compte 4 zones d'activités regroupant actuellement près de 900 emplois, avec une forte dynamique qui prévoit, pour 2025, la création de 1 100 emplois supplémentaires.

Le montant total de ces 3 opérations (travaux + études) a été évalué 9 M€ TTC et représente le plus important dossier de la région Auvergne Rhône-Alpes que les services de l'État ont eu l'occasion d'étudier dans le cadre de cet appel à projet. Avec la signature prochaine de la convention, l'État s'engage donc dans le financement de 40% de ces dépenses et Le Grésivaudan dans la mise en service des infrastructures d'ici 2022.

Quelques chiffres :

- Déplacements des habitants du Grésivaudan :
 - 175 000 déplacements locaux/jour, 44% de la mobilité quotidienne,
 - 126 000 en lien avec Grenoble – 32% de la mobilité quotidienne et 19 000 en lien avec la Savoie – 5%
- 275 dossiers déposés par 170 collectivités ou sociétés
- 152 dossiers lauréats, couvrant 111 territoires